

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 46 (1917)

**Heft:** 12

**Buchbesprechung:** Bibliographies

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

vrir le déficit. En outre, il y a des subventions spéciales, par exemple de 4 shillings pour les élèves de cuisine et de 4 shillings pour la menuiserie, etc.

Le coût des écoles varie suivant les localités entre 3, 14 et 2,10 livres sterling (par enfant). La loi de 1902 qui déchargea les écoles libres des frais d'entretien et les admit à participer aux subventions locales, fut une aide immense pour les administrateurs, les parents et les maîtres. Toutes les subventions sont versées à la L. E. A. et non aux écoles individuellement. *(Bureau Catholique de Presse.)*

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

*Tableau des conjugaisons des verbes français*, par le Dr Paul Vouga, professeur à l'école de commerce de Neuchâtel, in-8° de 45 pages, Attinger, éditeurs, Neuchâtel ; prix : 2 fr.

Dans la préface, l'auteur a exactement indiqué le but qu'il s'est proposé. « Dans ce tableau de conjugaison des verbes français, dit-il, nous avons cherché à grouper les verbes de façon logique, afin de réduire, dans la mesure du possible, le travail de la mémorisation et d'augmenter l'œuvre du raisonnement. Dans la conviction où nous sommes que toute langue doit être apprise avant tout par l'oreille, nous avons réuni les verbes qui font entendre, aux mêmes temps et aux mêmes personnes, les mêmes terminaisons, caractérisées, pour l'oreille, par la même consonne précédant les terminaisons personnelles, ainsi par *v* dans écrivant, suivant, servant, vivant ; par *z* dans : nous nuisons, nous suffissons, nous conduisons, nous construisons, nous cuisons, nous disons, nous faisons, nous plaisons, nous taisons, nous lisons, nous cousons, etc. Une expérimentation personnelle de plusieurs années nous a amené à la constatation que l'élève s'assimilait ainsi, à la fois plus vite et mieux, le système compliqué de la conjugaison française, et surtout qu'il s'y intéressait davantage en raison de la part que son raisonnement peut être appelé à prendre. Comme nous avons tenu à être très concis, nous ne donnons ici, de l'important chapitre du verbe, que ce qui concerne la conjugaison. »

\* \* \*

*Schülerwanderungen in die Alpen*. — Schilderung, Ratschläge und Anregungen von Ernst Furrer, Affoltern bei Zürich. 32 Seiten. 8° Format mit 6 Abbildungen. Preis : — 80. Verlag : Art. Institut Orell Füssli, Zürich.

Dr. Furrer, Mitglied des S. A. C., zeigt in seiner Schrift, wie Schulreisen zu gestalten sind, auf dass es eine Lust ist, zu wandern. Die Reisetage sollen reichen Gewinn bringen für das jugendliche Wissen und Fühlen und somit hohen erzieherischen Wert bergen — bei den denkbar geringsten Kosten. Die Anregungen, Ratschläge und Winke hat der Verfasser in die Beschreibung einer Reise eingekleidet, die er mit seinen vierzehnjährigen Sekundarschülern durch die Glarner-

und Schwyzeralpen geleitet hat. Einzelheiten über Ausrüstung, Verpflegung und Marschleistung finden sich am Schluss zusammengestellt. Die klare Sprache, durchhaucht von Bergluft und vergoldet von Frohsinn, sichert der Schilderung regen Anteil auch in Kreisen, die der Schule ferner stehen. Lehrer, Eltern und Schulfreunde werden die Schrift begrüßen als Beitrag zur Schulreform.

\* \* \*

*Die erzieherische und volkswirtschaftliche Bedeutung der Berufslehre.* — Vortrag, gehalten an der Delegierten-Versammlung des schweizerischen Lehrervereins, den 25. Juni 1916 zu Lenzburg, von Otto Stocker, Sekretär für Berufsberatung in Basel. 25 Seiten gr. 8° Format. Preis : — 80. Verlag : Art. Institut Orell Füssli, Zürich.

Aus reicher Erfahrung heraus verlangt der Verfasser eine intensivere Förderung der Berufslehre, indem er überzeugend die Wichtigkeit der beruflichen Ausbildung darlegt, zunächst für den Charakter jedes Einzelnen. Ergriffen von dem Elend moderner Lohnsklaverei fordert er : « Wir müssen wieder mehr dem Glückswert der Arbeit nachfragen » und betont, wie die Berufslehre nicht allein zu höherem Einkommen führt, sondern auch zu seelisch wertvollerer Arbeit. Der zweite Teil bringt u. a. den Nachweis, wie die Berufslehre die folgerichtigste Nutzbarmachung der in Erziehung, Schule und Fürsorge gebrachten ideellen und materiellen Opfer ist, wie das dringendste Interesse der nationalen Wirtschaft fordert, möglichst viele einheimische Kräfte in leitende oder wirtschaftlich selbständige Stellung zu bringen. Den Feinden der Berufslehre rückt der Verfasser scharf zu Leibe und schliesst mit wohl durchführbaren Vorschlägen.

\* \* \*

*Nos oiseaux.* — Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. Administration et rédaction : Alfred Richard, Champ-Bougin, 28, à Neuchâtel. Imprimerie Delachaux & Niestlé, S. A. Neuchâtel.

*Sommaires du № de mai : Etudes ornithologiques :* Le canard siffleur huppé. — Une page d'Aristote. — Démonstration photographique d'un fait contesté. — *Moyens de protection :* Aux jardiniers et aux agriculteurs. — Les nids artificiels. — Les nichoirs asiles de nuit. — Un moyen de protéger la vigne. — *Divers :* Corneilles aux abois. — Les morillons de Morges. — Le réflecteur de la mésange. — *Calendrier ornithologique.* — Bibliographie. — Table des matières. — Comité intercantonal.

\* \* \*

*Revue Cécilienne.* — Organe destiné à promouvoir le progrès du chant ecclésiastique, spécialement dans le diocèse de Lausanne et Genève (Suisse). Paraissant non périodiquement. Première série : cinq numéros. Remboursement : 1 fr., plus les frais de port et provision. — Rédacteur principal : M. l'abbé Joseph BOVET, professeur de chant sacré au Séminaire diocésain et à l'Ecole normale. Expédition : Imprimerie St-Paul, avenue de Pérrolles, 38, Fribourg.

*Sommaries des Nos 3 et 4* : Décisions de la Commission diocésaine de musique (*suite et fin*). — Le chant grégorien restauré par Pie X (*suite et fin*). — A propos de notation. — Documents musico-liturgiques : Le *Motu proprio* de Pie X sur la musique sacrée (*suite et fin*). — Notes pratiques (*suite*). — Bibliographie : Palestrina (*suite et fin*) ; Sainte Cécile (*suite*). — Des *Confessions* de saint Augustin à la *Somme* de saint Thomas, à propos du chant liturgique. — Variétés : Le petit chantre (*suite et fin*) ; Le cantique pascal d'Albeuve. — M. A. Hartmann. — Annonce : Petit manuel des vêpres et saluts.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**Suisse.** — Comme le *Bulletin* l'a annoncé, une conférence a eu lieu à Lucerne où les délégués des associations intéressées ont accepté définitivement les statuts de la nouvelle Société suisse des écoles catholiques. Les prescriptions de ces statuts sont entrées en vigueur. L'admission de l'organisation projetée, diverses questions actuelles concernant l'école et l'éducation, surtout la préparation d'une assemblée générale qui doit avoir lieu dans peu de temps, ont occasionné une nouvelle convocation des membres provisoires du comité central et des délégués des écoles moyennes catholiques suisses. La réunion a eu lieu à Lucerne, le dimanche 20 mai dernier. Les participants furent au nombre d'une trentaine ; on remarquait notamment la présence de Mgr Segesser, de M. le Dr Pestalozzi-Pfyffer, de MM. les Conseillers d'Etat, Directeurs de l'Instruction publique, Dr Ming d'Obwald, von Matt de Nidwald, Steiner de Zoug, Camenzind de Schwyz ; les représentants de la Direction de l'Instruction publique de Lucerne et Fribourg, MM. Erni et Perrier. Plusieurs recteurs et délégués des collèges catholiques étaient également présents.

La première partie du programme de la réunion concernait l'organisation de l'assemblée générale de la Société suisse des écoles catholiques. Le président, M. l<sup>e</sup> conseiller d'Etat Hans von Matt, a facilité la besogne par la communication d'un remarquable projet de programme, qui descendait jusque dans les détails. Après avoir résolu quelques objections qui ont été formulées au cours de la discussion, l'assemblée a décidé que la réunion projetée aurait lieu à Lucerne, dans le courant du mois d'août. Au commencement de la réunion du comité central de la Société suisse des écoles catholiques avec les délégués des établissements d'instruction secondaire, il fut donné connaissance de la